

Meetings Indoor - COQUE Luxembourg 2022/2023

Règlementation générale

- Lieu :** COQUE, Luxembourg-Kirchberg (2, rue Léon Hengen)
- Organisateur :** Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (F.L.A.)
3, route d'Arlon ; L – 8009 STRASSEN
Fax : +352 48 05 72 / Tél. : +352 48 06 70 / e-mail : fla@fla.lu
- Préinscriptions :** Les préinscriptions sont à adresser à la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (F.L.A.) par mail : Inscription@indoor2023.flu.lu au plus tard le lundi précédant les manifestations du weekend à 24.00 hrs. (une copie des inscriptions du Challenge Tageblatt Indoor est à adresser aux clubs co-organiseurs dans les mêmes délais, et les inscriptions du Pré-Tageblatt sont à envoyer à Lial.inscription@gmail.com).
- Les athlètes doivent faire passer leurs préinscriptions par l'intermédiaire de leur club. Pour les clubs affiliés à la FLA, les préinscriptions sont gratuites. Les inscriptions tardives (c.à.d. celles introduites après le délai précité) seront cependant facturées à raison de 4.- € par inscription. Les inscriptions tardives effectuées sur place le jour de la manifestation doivent être réglées sur place. Une amende de 2.- € est facturée au club respectif pour chaque épreuve à laquelle un athlète préinscrit ne participe pas. (Exception : présentation d'un certificat médical)
- Aux clubs non-affiliés à la FLA, les pré-inscriptions sont facturées à raison de 5.- € par épreuve. Les inscriptions tardives sont facturées à raison de 7.- € par épreuve. Les préinscriptions, inscriptions tardives ainsi que les cautions pour les dossards (10.-€ par dossard) doivent être réglées sur place en intégralité, en liquide ou en carte (Les chèques ne seront pas acceptés). La caution sera remboursée au retour du dossard au plus tard 30 min. après la dernière épreuve.
- Dossard oublié (licenciés FLA) : une caution de 10.- € est à régler sur place, celle-ci sera remboursée au retour du dossard au plus tard 30 minutes après la dernière épreuve de la journée.
- Chambre d'appel :** **Passage obligatoire de chaque athlète à la chambre d'appel au plus tard 60 min. avant le début de l'épreuve respective.** Les athlètes qui ne désireront pas participer aux finales pour lesquelles ils se sont qualifiés, sont priés d'en avertir les responsables de la chambre d'appel dans les plus brefs délais afin de faciliter les éventuels repêchages.
- Il n'y aura pas de chambre d'appel pour les U8 ludiques, U10 benjamins, U12 débutants et U14 scolaires).

Composition des séries :

La composition des séries et la répartition des couloirs se fait d'après les temps indiqués lors des préinscriptions.

Ainsi les clubs doivent lors des préinscriptions/inscriptions de leurs athlètes impérativement marquer également leurs PB resp. SB, faute de quoi une possibilité pour leur inscription dans la série dite la plus forte ne sera pas arrangeable.

Inscriptions tardives :

Les inscriptions tardives ne pourront être acceptées que si le règlement de la compétition ne prévoit pas le contraire (au plus tard 60 minutes avant le début de l'épreuve en question)

Accès terrain :

L'accès au terrain est strictement limité aux athlètes en compétition et aux juges ayant une mission leur attribuée par le juge-arbitre. La présence d'entraîneurs sur le terrain ne sera pas tolérée. **(Exception pour les meetings du Challenge Tageblatt Indoor, pour lesquels les clubs participants bénéficieront de 4 badges d'accès)**

Seuls les photographes disposant d'un signe distinctif leur attribué par la FLA et appliqué bien visiblement ont droit d'accès au terrain.

Concours Perche :

Pour des raisons techniques, pratiques et d'horaire, les concours du saut à la perche pour athlètes féminines et masculins se disputeront exclusivement comme concours « toutes catégories » Dames resp. Hommes.

A la fin du concours, des classements distincts et séparés seront établis pour les différentes catégories d'âge.

Pour des raisons administratives, techniques et de durée des concours, la FLA en tant qu'organisateur se réserve le droit de limiter le cas échéant le nombre des athlètes à admettre.

Echauffement :

En principe exclusivement en Zone annexe.

Un échauffement sur la piste devant la tribune principale ne sera pas autorisé.

Lors de leurs derniers préparatifs avant le début imminent de leur compétition, les athlètes doivent respecter rigoureusement les activités des disciplines en cours, bénéficiant d'une priorité d'activité absolue.

Horaires

L'organisateur se réserve le droit de modifier les différents horaires après réception des inscriptions (Tous les intéressés sont invités à se référer sur www.fla.lu)

En cas d'urgence et exceptionnellement l'horaire initial pourra subir des ajustements le jour même de la compétition, ceci après consultation et avec l'accord du juge-arbitre. Après information de tous les intéressés moyennant le micro officiel, le nouvel horaire sera applicable de suite et publié de suite au tableau d'affichage officiel.

Si sur le vu de l'horaire officiel (initial resp. adapté) une ou plusieurs courses de sprint court (50 m, 60 m, 60 m haies) coïncident avec un/des concours de saut en hauteur, les courses bénéficient d'une priorité ponctuelle. Les athlètes d'un concours doivent signaler au chef-juge du concours qu'ils se rendent à la course.

Championnats Nationaux :

Les Championnats Nationaux indoor feront l'objet d'un règlement spécial qui sera en temps utile publié sur le site officiel de la FLA. Ce règlement mentionnera également les conditions à remplir pour la participation d'athlètes étrangers ne disposant pas d'une licence FLA.

Règlementation générale :

Lors de manifestations sportives à la Coque, tous les intervenants (athlètes, entraîneurs, accompagnateurs, spectateurs e.a.) sont tenus de respecter scrupuleusement les installations, les dispositions de la réglementation interne de la Coque et les instructions de son personnel.

La propreté dans la salle d'échauffement doit être respectée. Il y a des poubelles à disposition pour les ordures.

Il est strictement interdit de circuler avec les spikes dans les tribunes.